

Reprendre un commerce en liquidation juridique

Par melanie18, le 12/03/2015 à 16:00

Bonjour,

Voilà je souhaiterais reprendre un commerce (bar tabac presse) fermé depuis Août 2012 dans un petit village du Cher.

J'ai appris par la mairie de ce village qu'il n'y avait plus que les murs à vendre et que le commerce était en liquidation judiciaire. Alors je voulais avoir des renseignements comment procéder, par où commencer ??

merci à tout le monde